
JUIN 2024

***RAPPORT DE LA COMMISSION
ACADÉMIQUE D'HARMONSIATION
DES NOTES***

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

CAP

Session 2024

Lieux : DGEE

Date : Vendredi 14 juin 2024, de 08h00 à 17h00

Participants : Nathalie VOLANT IA-IPR d'EPS, FANET Guillaume CMI d'EPS, PIRIOU Elvina, KIOU Ludovic, ATENI Ingrid, GUION David, DUPIRE Catherine, SOUTISON Franck, DIGONNET Franck, BOUDET Damien, JOCAILLE Matthieu, PERROY Teva, PORLIER Terava, PUIGSARBE Mathieu, VERNIER Jean-Pierre.

Ordre du jour :

- Procéder à l'harmonisation des notes en CAP, BAC PRO et BGT ;
- Vérifier les certificats médicaux des élèves inaptes et étude des élèves qui n'ont qu'une seule note ;
- Proposition des membres de la CAHN pour la session 2024.

1- Harmonisation des notes en CAP, BAC PRO et BGT,

Les différentes moyennes obtenues par les élèves dans chacune des filières sont présentées à la commission. Ces résultats entraînent une série de constats :

- Une légère hausse des moyennes, quelles que soient les filières, par rapport à la session 2023 ; les moyennes se rapprochent de celles relevées sur le plan national en 2023.

Examen	Moyenne 2024	Moyenne académique 2023	Moyenne nationale 2023
Baccalauréat Général et Techno.	14.72	14.5	14.67
Baccalauréat Professionnel	13.78	13.25	13.67
CAP	13.11	12.65	13.27

Pour davantage de précision, la moyenne au bac général est de 15.14 (pour 1115 élèves) et de 14.12 pour le bac technologique (771 élèves).

Les outils informatiques nous permettent, cette année, de dissocier les moyennes des élèves ayant participé à toutes les épreuves, de celles des élèves ayant obtenu la note 0 à une ou plusieurs épreuves de CCF. Si on comptabilise, dans les différentes moyennes, les élèves ayant eu un zéro au moins, les résultats sont les suivants : bac GT : 14.48, bac professionnel : 13.44 et CAP : 12.23. Nous pouvons donc observer que, cette année encore, un nombre non négligeable d'élèves inscrits en CAP présente de nombreuses absences lors de leur année de Terminale.

- Un écart des moyennes entre les filles et les garçons qui diminue progressivement

BAC Général et Techn.	Moyennes 2024	2023 Académique	2023 Nationale
MOYENNE GENERALE	14.72	14.45	14.67
MOYENNES FILLES	14.29	13.95	14.42
MOYENNES GARCONS	15.29	15.10	14.96
ECART FILLES /GARCONS	- 1	-1.15	- 0.68

BAC PROFESSIONNEL	Moyennes 2024	2023 Académique	2023 Nationale
MOYENNE GENERALE	13.78	13.25	13.67
MOYENNES FILLES	12.98	12.39	13.21
MOYENNES GARCONS	13.83	13.98	13.97
ECART FILLES /GARCONS	- 0.85	-1.59	-0.76

CAP	Moyennes 2024	2023 Académique	2023 Nationale
MOYENNE GENERALE	13.11	12.65	13.69
MOYENNES FILLES	12.52	11.72	13.13
MOYENNES GARCONS	13.41	13.10	13.92
ECART FILLES /GARCONS	-0.89	- 1.38	-0.79

L'écart diminue, sans toutefois atteindre les valeurs observées au niveau national en 2023.

Il est quand même à noter qu'un tiers des lycées montrent un écart entre les filles et les garçons de plus d'un point et demi (entre 1.52 et 1.96 points) dans la voie générale, un tiers des lycées relève un écart de plus d'un point et demi en bac professionnel (entre 1.51 et 2.36), que la moitié des lycées en CAP montrent un écart de plus d'un point et demi (entre 1.80 et 4.60 points). L'harmonisation des établissements a essentiellement porté sur le rapprochement de ces établissements à la moyenne académique.

➤ Des champs d'apprentissage diversement exploités :

	BAC GENERAL et TECHNO			BAC PROFESSIONNEL			CAP - BEP		
	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne
CA1	14.34	15.21	14.80	13.55	13.87	13.73	13.83	13.82	13.82
CA2	14.55	15.42	14.94	13.65	14.91	14.35	13.73	14.28	14.18
CA3	15.37	14.83	15.25	13.34	13.04	13.24	12.47		12.47
CA4	14.15	15.6	14.79	13.39	14.34	13.9	13.08	13.71	13.46
CA5	15.06	16.03	15.48	13.64	14.07	13.85	13.18	13.91	13.63

Dans la voie générale et technologique, les moyennes, quels que soient les champs d'apprentissage, ne laissent pas apparaître de grandes différences sinon en termes du nombre d'élèves qui les pratiquent ; les CA 1 et CA5 sont les deux champs d'apprentissage les plus pratiqués, le CA3 celui qui l'est le moins.

Dans la voie professionnelle, le champ d'apprentissage n°4, est, de loin, le plus représenté, même s'il reste celui qui réussit le moins aux élèves de CAP et à l'ensemble du public féminin. Nous pouvons noter une timide entrée de la pratique du champ 3, (122 élèves concernés en bac pro et 20 élèves en CAP), alors que celui-ci était totalement absent l'année précédente. D'autre part, des activités comme le duathlon (ou biathlon) sont

proposées dans le champ d'apprentissage n°1, entraînant une meilleure réussite des élèves. Ces propositions sont à encourager et amplifier, dans la mesure où elles contribuent à équilibrer l'offre de pratique.

Pour toutes les filières, le champ d'apprentissage n°2 semble mettre les élèves filles en difficulté, surtout dans la voie professionnelle. Il faudra peut-être réinterroger les modalités d'évaluation de la composante « s'adapter à un déplacement en milieu plus ou moins connu » car il semblerait que l'aspect performatif soit prépondérant en randonnée ou en va'a.

➤ Quelques constats sur l'évaluation des différents attendus de fin de lycée et de fin de lycée professionnel

Moyennes académiques :

Bac G T	CA 1	CA 2	CA 3	CA 4	CA 5
AFL 1	13.53	14.19	14.54	13.76	15.28
AFL 2	15.84	15.55	16.50	16.05	15.19
AFL 3	16.63	15.76	16.07	15.99	15.42

Bac Professionnel	CA 1	CA 2	CA 3	CA 4	CA 5
AFLP 1	13.32	14.71	13.14	13.40	14/36
AFLP 2	13.17	14.67	13.4	13.63	14.01
AFLP 3	13.68	14.27	11.95	13.58	13.36
AFLP 4	13.84	13.91		14.26	14.29
AFLP 5	15.38	13.94	13.13	14.93	12.65
AFLP 6	14.62	13.87		14.62	12.35

CAP	CA 1	CA 2	CA 3	CA 4	CA 5
AFLP 1	14.30	14.68	11.51	12.72	14.08
AFLP 2	12.71	14.21	10.94	13.33	13.39
AFLP 3	13.58	14.64	13.38	13.66	13.62
AFLP 4	12.71	13.07		12.59	12.53
AFLP 5	15.05	14.78	15.15	15.20	12.01
AFLP 6	15.18	15.74		12.92	15.14

Les outils informatiques exploités cette année nous permettent, pour la première fois, d'avoir accès à la répartition des points entre les différents AFL.

Si dans la voie générale et technologique les AFL 2 et 3 sont supérieurs aux notes obtenues dans l'AFL1, on se rend compte, qu'en fonction des champs, les mêmes conclusions ne peuvent être tirées. Ces données doivent donc être observées de façon beaucoup plus approfondie, car certains lycées font apparaître des disparités de notes importantes entre les AFL (pour exemple, un lycée a noté ses élèves dans le CA1 avec une moyenne de 13.53 pour l'AFL1, et 19.2 pour l'AFL3).

Dans la voie générale et professionnelle, les résultats sont beaucoup plus contrastés et demandent, là aussi, une étude plus précise.

C'est l'objectif que se fixe l'observatoire des pratiques évaluatives qui, lors de sa réunion à la rentrée prochaine, va pouvoir disposer de données objectives pour aider les équipes à clarifier ce qui s'enseigne et ce qui s'évalue dans les différents AFL.

➤ Un taux d'absentéisme mesuré (élèves notés absents à au moins une épreuve)

	Baccalauréat Général Techno		Baccalauréat Professionnel		CAP	
	Effectif	En pourcentage	Effectif	En pourcentage	Effectif	En pourcentage
TOTAL élèves	1886	0.95 %	1255	1.77 %	355	5.63 %
FILLES	1073	1.03 %	584	1.55 %	123	4.07%
GARCONS	813	0.86 %	671	1.96 %	232	6.47%

Cette année encore, nous constatons que le taux d'absentéisme est plus important dans la voie professionnelle et plus particulièrement en CAP. Les équipes devront poursuivre leurs efforts pour prévenir, en amont, le décrochage et pour proposer une offre de pratiques qui donne envie aux élèves de s'impliquer dans leur formation.

Résultats des harmonisations :

A- Certificat d'Aptitude Professionnelle :

Comme l'année dernière, la commission a fait le choix de ne pas modifier les notes lorsque les effectifs de classe étaient faibles.

Ce qui a guidé les choix de la commission, c'est avant tout les écarts de notation importants entre les filles et les garçons.

Moyennes par établissement après harmonisation :

Établissement	Moyenne	Écart-type	Écart moyenne F-G
LP DE UTUROA (9840166H)	12.62	3.62	- 0.81
LYCÉE DIADÈME (9840482B)	13.64	3.54	- 1.37
LP MAHINA (9840341Y)	13.81	2.84	- 0.18
LP DE FAA'A (9840267T)	12.03	4.04	+ 1.79
LYCÉE TUIANU LE GAYIC ((9840386X)	13.53	3.34	- 2.60
CLG-LYC SACRÉ CŒUR (9840161C)	14.88	1.89	- 3.00
LYC HOTELIER DE TAHITI (9840268U)	13.47	3.56	- 1.31
LPO ST JOSEPH OUTUMAORO (9840160B)	12.06	3.24	- 1.50
LYC TAIARAPU NUI (9840339W)	13.43	4.01	- 2.13

B- Baccalauréat Professionnel :

A l'instar du CAP, le champ d'apprentissage n°3 a été proposé aux élèves de bac professionnel à cette rentrée scolaire. Les moyennes du baccalauréat ont augmenté par rapport à celles de 2023, et l'écart entre filles et garçons a diminué, même si certains établissements font état d'écarts allant jusqu'à 4 points dans certaines APSA.

Là encore, la commission a fait le choix de ne pas modifier les notes lorsque les effectifs de classe étaient faibles.

Moyennes par établissement après harmonisation :

Établissement	Moyenne	Écart-type	Écart moyenne F-G
LYC IHITEA NO VAVAU BORA (9840024D)	13.67	2.5	- 1.79
LP DE UTUROA (9840166H)	12.64	3.18	+ 1.52
CLG DE ATUONA (9840400M)	14.72	3.43	- 0.87
LP PROTESTANT TUTEAO VAIHO (9840019Y)	12.83	1.55	- 0.88
LYCÉE DIADÈME (9840482B)	14.21	3.49	- 1.61
LP DON BOSCO (9840481A)	14.05	2.58	- 1.02
LYC SAMUEL RAAPOTO (9840394F)	14.15	2.04	- 0.76
LP MAHINA (9840341Y)	13.19	2.76	- 0.33
LP DE FAA'A (9840267T)	13.68	3.07	- 0.93
LYCÉE TUIANU LE GAYIC ((9840386X)	13.22	4.36	- 1.32
CLG-LYC SACRÉ CŒUR (9840161C)	15.17	2.5	- 1.23
LYC HOTELIER DE TAHITI (9840268U)	13.01	3.28	- 0.90
LPO ST JOSEPH OUTUMAORO (9840160B)	14.07	2.79	- 0.87
LYC TAIARAPU NUI (9840339W)	14.81	2.69	- 0.29
CLG AMJ UTUROA (9840015U)	15.80	2.2	+ 1.33

C- Baccalauréat Général et technologique :

Nous pouvons observer à nouveau une hausse des moyennes par rapport à celle de 2023. Il n'y a pas de déséquilibres importants de notation repérés dans les divers champs d'apprentissage.

Moyennes par établissement après harmonisation :

Établissement	Moyenne	Écart-type	Écart moyenne F-G
LYC DES ÎLES DU VENT (9840001D)	14.59	2.48	- 1.54
LYC IHITEA NO VAVAU BORA (9840024D)	14.28	2.23	- 1.53
LYCÉE DIADÈME (9840482B)	14.28	2.97	- 1.33
LYC SAMUEL RAAPOTO (9840394F)	15.02	1.85	- 1.03
LYC PAUL GAUGUIN (9840002E)	14.61	3.18	- 0.28
LYC POMARE IV (9840018X)	15.34	3.03	- 1.11
LYCÉE TUIANU LE GAYIC ((9840386X)	13.63	3.25	- 1.21
LYC LAMENNAIS (9840465H)	15.59	1.84	- 1.13
CLG-LYC SACRÉ CŒUR (9840161C)	14.46	2.37	- 0.63
LYC HOTELIER DE TAHITI (9840268U)	13.76	2.25	- 0.57
LPO ST JOSEPH OUTUMAORO (9840160B)	14.33	1.54	- 1.96
LYC TAIARAPU NUI (9840339W)	15.33	3.29	- 0.99
CLG AMJ UTUROA (9840015U)	15.18	2.18	- 0.89

Les inaptitudes

Le pourcentage d'inaptes totaux et partiels est relativement faible ; nous ne pouvons que réitérer le conseil déjà donné l'année précédente de faire une réunion, en début d'année, avec tous les élèves déclarés inaptes totaux de l'établissement pour leur présenter les référentiels académiques adaptés et leur distribuer le certificat médical académique type.

Cette information ciblée devrait permettre aux élèves et aux familles de mieux connaître les attentes de l'évaluation et donc de s'engager plus facilement.

En conclusion de cette première partie, la commission souhaite porter à la connaissance de tous les enseignants les différentes informations relevées ici, de manière à ce que les équipes puissent engager des discussions en leur sein pour se positionner par rapport aux moyennes territoriales et ajuster, si besoin, leurs référentiels d'évaluation.

Enseignement optionnel :

La commission, en lien avec l'ensemble des autres enseignements évalués en contrôle continu, s'est tenue le 14 juin. Une seule harmonisation a été portée par les membres de la commission ad hoc.

Moyenne des établissements après harmonisation

Voie Générale	Nombre d'élèves	Moyenne en 1ère		Nombre d'élèves	Moyenne en Terminale
BBOT	14	18.54	BBOT	10	16.05
F3T	12	17.05	F3T	14	16.84
7JT	12	17,18	7JT	6	17.30
E4T	16	15.72	E4T	4	18.70
AKT	15	16.21	AKT	11	15.07
LT	7	16.26			
7KT	8	17.28	7KT	14	17.57
	84	16.67		59	16.71

Voie Technologique	Nombre d'élèves	Moyenne en 1ère		Nombre d'élèves	Moyenne en Terminale
BBOT	7	17.36	BBOT	2	14.8
F3T	2	15.5	F3T	1	13.20
7KT	11	15.14	7KT	1	15.7
B6IT	8	15.38	B6IT	15	15.59
D8IT	13	17.67	D8IT	8	14.33
E4T	18	15.29	E4T	12	17.68
		15.74		44	15.88

Ces moyennes sont très proches de celles de l'année dernière ; les membres de la commission témoignent de la difficulté à envisager des formes d'évaluation en première et terminale qui soient réellement révélatrices des apprentissages de l'enseignement optionnel. Une réflexion devra être engagée sur ce point l'année prochaine.

Epreuves obligatoires ponctuelles :

24 élèves ont passé cette année ces épreuves sur les 27 élèves inscrits. Les résultats ne sont donc pas représentatifs, mais leur faiblesse nous amène à constater que beaucoup d'élèves sont peu préparés. Les candidats intéressés doivent consentir un réel effort pour prendre connaissance des épreuves bien en amont afin de mieux comprendre les attentes.

	Nb d'élèves inscrits	Nb d'élèves notés	Moyenne	Couples d'activités choisis
Voie GT	19	16 4 garçons 12 filles	9.7 F : 9.6 G : 10.06	Randonnée – Tennis de table (3) Randonnée - 1/2 fond (4) Tennis de table - 1/2 fond (7) Tennis de table – Danse (2)
Bac Professionnel	3	3 2 garçons 1 fille	9.5 F : 7.25 G : 10.6	Tennis de table /Randonnée (2) Demi-fond / Randonnée (1)
CAP	5	5 4 garçons 1 fille	15, 5 F : 15 G : 15.6	Tennis de table (3) Danse (1) Demi-fond (1).

Activités	Moyenne générale	Moyenne Garçons	Moyenne Filles
Tennis de table	12.6	14 (3 candidats)	12.2 (7 candidates)
Randonnée	10.71	4.5 (1 candidat)	11.75 (6 candidates)
Danse	11	Pas de candidat	11 (2 candidates)
Demi-fond	5.61	8.5 (4 candidats)	3.97 (7 candidates)

Epreuves d'enseignement de spécialité :

9 élèves ont choisi d'abandonner l'enseignement de spécialité EPPCS en fin de classe de première, leurs résultats ont donc été examinés par la commission et non harmonisés (moyenne de 11.58).

2. Vérification des certificats médicaux des élèves inaptes.

Lors de cette CAHN, tous les certificats médicaux ont été vérifiés. Nous rappelons que les épreuves adaptées doivent être mises en place dans les établissements pour que chaque élève, quelle que soit la nature de son inaptitude, puisse bénéficier d'un protocole évaluatif avec au moins deux activités différentes.

Quelques cas particuliers sont apparus et ont été traités par les membres de la CAHN.

La commission a examiné les résultats des élèves qui n'ont qu'une seule note (DI + DI + NOTE), en interrogeant, si besoin, au cas par cas, les enseignants ; il est indispensable qu'une grande vigilance soit portée à la construction de chacun des dossiers individuels d'élèves afin de faciliter les prises de décision par les membres présents. Nous recommandons vivement que chaque enseignant vérifie, à l'issue de chacun des CCF organisé, qu'il dispose bien du certificat médical de l'élève, correspondant effectivement aux dates de l'épreuve. Il est fortement utile que le « référent examens » du lycée organise, la semaine précédant la CAHN, une préparation spécifique à cette commission. Le but de ce travail préparatoire est de faire le point, rassembler et vérifier l'ensemble des documents nécessaires à la bonne tenue de la CAHN.

Mise en place d'un observatoire des pratiques d'évaluation

La commission a souhaité mettre en place, l'année dernière, un observatoire des pratiques évaluatives, afin de s'emparer des questions posées par l'évaluation des différentes épreuves en EPS, en s'appuyant sur les résultats enregistrés sur plusieurs années.

A la prochaine réunion de la commission, en novembre, les thèmes suivants seront à l'ordre du jour :

- L'écart de notes entre filles et garçons en interrogeant plus précisément les outils d'évaluation ;
- L'évaluation des AFL 2 et 3 et AFLP 3, 4, 5, 6 en s'aidant des données chiffrées obtenues cette année.

3. Proposition des membres de la CAHN pour la session 2025

Après 3 ans en tant que membres de la CAHN, certains enseignants souhaitent céder leur place à un enseignant de leur équipe pédagogique.

Ci-dessous la proposition des membres de la CAHN à compter de la session 2025 :

Etablissement	Membres de la commission
Vice- Rectorat / IP	Mme VOLANT Nathalie, IA-IPR d'EPS
Vice- Rectorat / IP	M. FANET Guillaume, CMI d'EPS
LP de Faaa	M. VERNIER Jean-Pierre, professeur EPS
LP de Mahina	Mme DUPIRE Cathy, professeur EPS
Lycée hôtelier	Mme PARAYRE Brigitte, professeur EPS
Lycée de Papara	M. Franck SOUTISON, professeur EPS
Lycée P. GAUGUIN	M. PICARD Jérémy, professeur EPS
Lycée LA MENNAIS	M. KIOU Ludovic, professeur EPS
Lycée S. RAAPOTO	Mme PORLIER Terava, professeur EPS
COL POMARE IV	M. BOUDET Damien, professeur EPS
LYP TAIRAPU NUI	Mme ATENI Ingrid, professeur EPS
COL S-CŒUR TARAVALO	M. PERROY Teva, professeur EPS
LYP DIADEME	M. JOCAILLE Matthieu, professeur EPS
LP ST-JOSEPH	M. PUIGSARBE Matthieu, professeur EPS
LP DON BOSCO	M. GUION Teiva, professeur EPS